

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Excusés : Mmes LE PORS M.L. RENAULT M. BOUET E. Mrs LANDREAU P. PLUMELEUR D.

### LOTISSEMENT « VILLAGE LES TILLEULS »

Monsieur le maire donne lecture de la convention de maîtrise d'ouvrage proposée par le SIÉML, relative aux travaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et génie civil télécommunications. Le coût des travaux pour le réseau de distribution publique est estimé à 49697.84 euros HT, compte tenu de la prise en charge du SIÉML de 25578.18 euros, la commune prendra en charge 24119.66 euros HT pour le réseau précité.

Le coût des travaux pour le réseau d'éclairage public et le génie civil télécommunications est estimé à 47333.33 euros TTC, la commune prenant en charge la totalité de ces travaux.

Le conseil approuve les termes de la convention.

### AMÉNAGEMENT PLACE DU CALVAIRE

Mr Philippe LEGRAS a préparé une quatrième esquisse qui fait apparaître un sens circulation et ne prévoit plus l'aménagement d'un rond-point. Le conseil opte pour cette solution et demande au maître d'œuvre d'affiner son esquisse.

### SUBVENTIONS 2014

Le Conseil a voté les subventions suivantes :

- ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	2 010.00 €
- ASCPS (Football)	1 200.00 €
- APEL de La Plaine	1 250.00 €
- Tennis club Plainais	770.00 €
- Collège/Ecole Primaire St Jean – VIHERS	570.00 €
- Asso. Socio Educative – collège Vallée du Lys	712.00 €
- Asso OGEC St Louis Le Breloquet	294,00 €
- CSSP Basket	680.00 €
- Familles Rurales (centre aéré)	4 000.00 €
- Familles Rurales (Association)	500.00 €
- Foyer des aînés de La Plaine	405.00 €
- Association La Bourriche pleine	300.00 €
- F.D.G.D.O.N.	250,00 €
- C.A.U.E. de Maine-et-Loire	53.00 €
- ARC (Villejuif)	50.00 €
- ADAPEI (CHOLET)	50.00 €
- Croisade des Aveugles	50.00 €
- Association des Paralysés	50.00 €
- Amis de la Santé	50.00 €
- Soleil Levant	50.00 €
- Asso. Veuves Civiles	50.00 €
- Asso. Aide aux jeunes diabétiques	50.00 €
- FNATH	50.00 €
- La Ligue contre le Cancer	50.00 €
- Anciens Combattants	50.00 €
- Alcool assistance 49	50.00 €
- Asso. entre Loire et Côteaux	50.00 €
- Asso. Vie Libre	50.00 €
- Prévention routière 49	35.00 €

## LOYER Garderie PÉRISCOLAIRE

Le conseil a fixé le loyer pour l'année 2013-2014 à 2579 euros, montant revalorisé sur l'indice du coût de la construction.

## EXTENSION DE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

Le coût de l'extension du réseau d'éclairage public rue des Tilleuls est estimée à 17582.87 euros HT par le SIÉML, lequel prend en charge 25% de la dépense. Le conseil donne son accord pour verser un fonds de concours au SIÉML à hauteur de 13187,15 euros, soit 75% de la dépense.

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU COMMERCE

Monsieur le maire donne lecture du projet de « convention particulière relative à l'enfouissement coordonné des équipements de communications électroniques – rue du Commerce » préparée par le SIÉML. Cette convention précise notamment le financement de l'opération, pour laquelle la commune participera à hauteur de 19073.93 euros TTC. Le conseil approuve les termes de la convention.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Sur proposition de la commission cantine, le service technique engagera les travaux d'aménagement d'un passe-plat et l'installation de placards lors des prochaines vacances scolaires.

## DIVERS

- Foyer des jeunes : La porte a été posée, il reste quelques travaux intérieurs à réaliser (peinture, ...)
- ZUMBA : Dix à quinze personnes participent aux trois cours hebdomadaires donnés par Mme Angéline GOUBAULT.

*Prochaines réunions : le 18 février et 11 mars 2014*